

— ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les activités proposées visent à préserver les capacités :

COGNITIVES : atelier mémoire par le biais de groupes de lecture, jeux de société, imagiers, thérapie du voyage, ...

SENSORIELLES : atelier cuisine, chant, couture, tricot, jardinage, activités manuelles artistiques, ...

MOTRICES : atelier de prévention de la chute, gymnastique douce, danse, ...



Accueil de Jour EHPAD L'AQUARELLE

Boulevard Lamendin BP 75
03 21 45 87 20



Accueil de Jour EHPAD L'AQUARELLE



Chaque jour, prendre soin de la santé de chacun

www.ahnac.com

Audace 03 21 135 600 | Edition : 21 février 2022



Chaque jour, prendre soin de la santé de chacun

FONCTIONNEMENT

L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h (fermé les jours fériés). Il permet l'accueil de 8 personnes par jour.

Il dispose d'une salle pour les activités, d'un coin repos avec fauteuils et télévision ainsi que d'une cuisine aménagée.

LE PERSONNEL

L'équipe d'accueil de jour est composée de :

- Une aide médico psychologique
- Une infirmière référente
- Une psychologue

LE TRANSPORT

Il est assuré par une société de transport spécialisé et adapté et est pris en charge par l'établissement. Aucun supplément ne vous sera demandé.

Il intervient dans un périmètre de 10 km.



Chaque jour, prendre soin de la santé de chacun

OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE JOUR

Pour la personne accueillie :

Dans un lieu sécurisé et en respectant les habitudes de vie et les goûts de la personne accueillie

- Donner des repères dans le temps et l'espace au travers des activités proposées
- Favoriser les liens sociaux et rompre l'isolement
- Stimuler la mémoire et maintenir l'autonomie

Pour l'aidant :

- Soutenir et soulager l'aidant : lui permettre de s'aménager du temps libre pour se reposer, s'occuper de lui, réaliser ses propres activités
- Lui offrir un soutien psychologique
- L'orienter, à sa demande, vers des plateformes dédiées (convention de partenariat avec la plateforme d'accompagnement et de répit « le temps d'une pause » de Méricourt).



MODALITÉS D'ADMISSION

Le dossier de demande d'admission est accessible via le site internet **TRAJECTOIRE** ou sur demande auprès du secrétariat de direction de l'établissement. Il comprend une partie administrative à compléter par le demandeur ou la famille et une partie médicale à compléter par le médecin traitant. Le médecin coordonnateur et le directeur étudient la demande et donnent leur accord pour l'entrée sous réserve de la visite de pré-admission et du dossier d'entrée complet.



TARIFS

Ils sont réévalués et fixés chaque année par arrêté du Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Ils comprennent :

- Un tarif hébergement (+60 ans) : 27.12 €
- Un tarif hébergement (-60 ans) : 34.92 €
- Un tarif dépendance (+60 ans) :
 - > GIR 1 et 2 : 13.47 €
 - > GIR 3 et 4 : 8.55 €
 - > GIR 5 et 6 : 3.63 €